

TARIFS

ANNEE SCOLAIRE 2022-2023

Présentés pour vote du Conseil d'Administration du 05/07/2022

OBJET	TARIF
manuel scolaire égaré ou rendu inutilisable	20,00 €
manuel scolaire dégradé	2,50 €
carte de restauration scolaire (1ère gratuite, ensuite payante si perte)	5,00 €
photocopies	0,15 €
carnet de liaison égaré	2,50 €
caution BIP portail personnels	60,00 €
caution prêt clé ascenseur	20,00 €
clé égarée	5,00 €
ouvrage / document du CDI	prix de remplacement
dégradation volontaire de matériel	facturation à hauteur de la valeur du matériel dégradé